

S'INSCRIRE AU C.F.A. : QUELLES DÉMARCHES ?

1. Vous avez un employeur
 - ☞ Vous devez choisir une Unité de Formation (U.F.A.) d'apprenti en fonction du département du lieu d'emploi et de la qualification retenue.
 - ☞ Vous devez vous inscrire obligatoirement aux épreuves de sélection (composées d'un écrit et d'un oral) proposées par l'Unité de Formation d'Apprenti retenue.
 - ☞ Vous devez réussir les épreuves.
 - ☞ Vous devez remplir le dossier d'inscription au CFA.

Les dates de sélection des Formations par la voie de l'apprentissage sont :

☞ **Le 28 juin 2012**
☞ **Le 27 septembre 2012**
☞ **Le 22 novembre 2012**

Pour les formations de : Moniteur Educateur, Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Assistant de Service Social et Aide Médico-Psychologique.

2. Vous avez passé une sélection pour accéder par la voie de la formation initiale aux diplômes ME, ES, EJE, AMP, ASS, et vous avez été admis dans un des Instituts de formation en travail social ayant passé convention avec le CFA des Métiers du Social.
 - ☞ Vous avez un employeur.
 - ☞ Vous vous inscrivez directement au C.F.A. en remplissant avec votre employeur, le dossier d'inscription au C.F.A. du G.I.A.P.A.T.S. et en fournissant le relevé de notes. Vous faites avec votre employeur, votre contrat d'apprentissage.

Unités de formation associées au CFA :

I.R.T.S PACA & Corse

20, boulevard des Salyens BP133
13267 MARSEILLE Cedex 08
Tél. : 04.91.76.92.00
Fax. : 04.91.25.24.75

I.M.F

50, rue de Village BP 50054
13244 MARSEILLE Cedex 1
Tél. : 04.91.24.61.10
Fax. : 04.91.47.52.15

I.E.S.T.S

6, rue Chanoine Rance-Bourrey
06105 NICE Cedex 2
Tél. : 04.92.07.77.97
Fax. : 04.93.84.78.65

I.R.F.S.S Croix-Rouge

201, chemin de Faveyrolles
83190 OLLIOULES
Tél. : 04.94.93.66.00
Fax. : 04.94.93.66.19

I.S.M.C

134, boulevard des Libérateurs
13012 MARSEILLE
Tél. : 04.91.18.10.50
Fax. : 04.91.45.47.65

